



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

DAAC
Laurence Patti

Affaire suivie par
Francis Antoni
Téléphone
04 93 53 73 45

Mél.
francis.antoni
@ac-nice.fr

53 avenue Cap de
Croix
06181 Nice cedex 2

Le Recteur de l'Académie de Nice
Chancelier des Universités

A

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Éducation nationale, chargés d'une
circonscription du Premier degré

Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement du second degré

s/c de Messieurs les Inspecteurs d'Académie,
Directeurs des services départementaux de
l'Éducation nationale du Var et des Alpes
Maritimes

Nice, le 18 novembre 2011

Objet : Appel à candidatures « Commission Cinécole 2012 »

Depuis 30 ans, l'Académie de Nice en partenariat avec "Cannes Cinéma" organise dans le cadre de la présence académique au Festival de Cannes, la manifestation Cinécole.

Pendant deux jours, en continu, Cinécole propose une douzaine de films choisis parmi les sélections présentes au Festival à un public national composé de 350 enseignants, étudiants ou lycéens.

La programmation Cinécole est assurée par une commission de six enseignants de l'académie qui est chargée de visionner les films des sélections parallèles (Quinzaine des Réalisateurs, Semaine de la Critique et ACID).

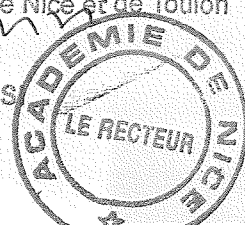
Le présent appel à candidature vise à constituer cette commission pour le Festival de Cannes 2012 selon les critères que vous trouverez en annexe.

Vous voudrez bien le faire connaître aux enseignants les plus impliqués dans l'éducation à l'image.

Je vous remercie de votre collaboration.

Le Recteur de l'Académie de Nice
Chancelier des Universités de Nice et de Toulon


Claire LOVIS



	Académie de Nice Délégation académique à l'Education artistique et culturelle Laurence Patti	
--	---	--

Appel à candidatures « commission Cinécole 2012 »

Cet appel est réservé aux personnels de l'Académie de Nice. Son objet est de constituer la commission qui, durant tout le Festival, sera chargée d'opérer la sélection des films proposés pendant le week-end « Cinécole ».

La programmation « Cinécole » s'adresse à un public cinéophile composé d'enseignants, d'étudiants et de lycéens. Elle a pour objectif de présenter un panel des films des différentes sélections. Elle n'est pas un marché du film pédagogique.

Cette commission est composée de six membres dont le Président est désigné par le Recteur. Les candidatures seront reçues jusqu'au 12 janvier 2012, selon les modalités définies ci-après.

Madame le Recteur désignera les membres de la commission fin janvier 2011 après avis de la délégation académique à l'éducation artistique et culturelle, de l'IA-IPR chargé du cinéma, et des chefs d'établissements concernés.

-1- Conditions générales requises pour faire acte de candidature en qualité de membre de la commission « Cinécole »

Tous les personnels titulaires de l'Académie de Nice, de l'enseignement public ou privé sous contrat, enseignants, personnels de direction et d'encadrement, des premier et second degrés peuvent faire acte de candidature. Priorité est donnée aux candidats qui exerceront les prochaines années dans l'académie de Nice.

- La commission est composée dans le respect de certains critères : parité Homme Femmes, parité Var Alpes Maritimes, équilibre des matières, représentativité du système éducatif, etc.
- Les candidats devront être entièrement disponibles du 16 mai au 28 mai 2012 inclus.
- L'avis de l'autorité hiérarchique du candidat est obligatoire.
- L'acceptation de la candidature sera soumise aux possibilités de réorganisation du service dont l'autorité hiérarchique se portera garante.
- Les candidats devront pouvoir justifier d'une implication pédagogique dans le cinéma, dans les dispositifs volontaires ou les dans les enseignements ou devront pouvoir justifier d'une pratique culturelle cinématographique qui dépasse la sortie cinéma hebdomadaire.

- Les candidats seront amenés à utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que le traitement de texte pour la rédaction des fiches de présentation des films sélectionnés.
- Les frais engagés (repas, déplacements et, le cas échéant, hébergement) seront pris en charge par l'Education nationale.

Le dossier de candidature sera exclusivement rempli en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.ac-nice.fr/daac/candidatures/comcinecole/>

-2- Conditions particulières concernant la commission de sélection « Cinécole » :

La commission de sélection de « Cinécole » a pour objectif d'établir la liste des films présentés aux participants le dernier week-end du Festival.

La commission de sélection de Cinécole élabore la programmation à partir :

- De films des sélections parallèles qu'elle visionne en totalité (Quinzaine des réalisateurs, Semaine de la Critique, ACID) ;
- De films des sélections officielles, qu'elle ne visionne pas, mais qui lui sont proposés par le groupe des rédacteurs de « Memento Cannes » ;
- Du film primé par le jury de collégiens « Ecrans Juniors ».

Elle est installée par Madame le Recteur de l'Académie et placée sous l'autorité de la Déléguée académique à l'éducation artistique et culturelle.

Le Président sera en relation avec le groupe opérationnel « Cannes 2012 » pendant toute la durée du Festival.

-3- Les travaux de la commission consistent en :

- Une réunion préparatoire en mars 2012 à Cannes
- Le visionnage des films des sélections parallèles à retenir (« Quinzaine des Réalisateurs », « Semaine de la Critique », « ACID ») à Cannes du 16 mai au 28 mai 2012 inclus ;
- Les réunions régulières d'harmonisation selon un rythme qui sera établi par le Président en concertation avec les membres de la Commission pendant la même période ;
- L'animation des Journées Cinécole notamment l'établissement de fiches de présentation des films sélectionnés, la présentation de chaque film et la mise en œuvre du vote du public pour désigner le film « coup de cœur du public Cinécole » les 26, 27 et 28 mai 2012 ;
- La participation aux suites pédagogiques du Festival de Cannes notamment à la rédaction d'articles dans l'année pour « Memento Cannes ».